

J'aime mon littoral, je le défends !

Je soutiens Gardez les Caps

Ce n'est pas encore gagné, la bataille continue !

Où en sommes nous ?

2012 Gardez les Caps dépose un recours contre la décision du 6 avril 2012 des ministres de l'écologie et de l'industrie attribuant à la société Ailes Marines l'installation et l'exploitation d'éoliennes industrielles dans la baie de Saint-Brieuc

2017 Nous déposons en mai une plainte à la Commission européenne avec le collectif PULSE pour 6 infractions au droit communautaire

2017 Nous déposons en juin une requête à la cour administrative d'appel de Nantes contre l'arrêté du 18 avril du préfet des Côtes d'Armor accordant à Ailes Marines 103 km² du domaine public maritime pour y installer et exploiter 62 éoliennes pendant 40 ans

2018 Le 8 mars, nous avons déposé un pourvoi au Conseil d'Etat contre l'arrêt du 12 janvier 2018 par lequel la cour administrative d'appel de Nantes a rejeté notre requête de 2012.

2018 Le 3 avril, La cour administrative d'appel de Nantes a annulé l'arrêté du 18 avril 2017 par lequel le préfet des Côtes d'Armor a approuvé la convention de concession d'utilisation du domaine public maritime conclue le 18 avril 2017, pour une durée de 40 ans, entre l'Etat et la société Ailes marines.

Aidez-nous à agir concrètement en adhérant à Gardez les Caps

Cotisation de membre : **20 €** par an

Cotisation de membre d'honneur : **50 €** par an

Je fais un don complémentaire à ma cotisation de : _____ euros

Libellez votre chèque à l'ordre de Association Gardez les Caps

Envoyez à l'adresse suivante :

Association Gardez les Caps

La Ruaulté, 4 rue de la Ruaulté, 22240 Plurien

Dès la réception de votre règlement, nous vous adresserons un reçu. **N'oubliez pas d'indiquer votre adresse mail** pour recevoir notre newsletter.

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

Code postal _____ Ville _____ Pays _____

Email _____

Téléphone _____

Date

Signature

CONTACT gardezlescaps@orange.fr

SITE <http://gardezlescaps.org/>

<https://www.facebook.com/gardezlescaps/>

Les informations recueillies sont nécessaires à votre adhésion. Elles ne seront utilisées qu'aux fins de gestion de l'association Gardez les Caps dont le siège social est Rue du Cap, Mairie, 22240 Plévenon. En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification de ces informations que vous pouvez exercer par courrier ou mail aux adresses ci-dessus.